

"Monsieur le Directeur académique, Mesdames, Messieurs,

Ce « CTSD de reprise » nous donne l'occasion de vous souhaiter officiellement la **bienvenue dans le Gard** M. Maheu. Un département que vous connaissez déjà pour y avoir exercé à d'autres fonctions.

Soyez assuré que notre organisation contribuera autant que possible à une relation de travail franche, constructive et respectueuse de nos fonctions.

Nous avons pour coutume de considérer à l'Unsa Education que devant les élèves comme derrière les bureaux de l'administration, nous sommes tout aussi dévoués à la réussite du service public d'éducation. C'est notre objectif commun.

Et pour entrer dans l'ordre du jour, nous tenons à le dire avant tout, depuis le 15 mars dernier, les **personnels d'éducation, tous corps confondus, « auront assuré »** pour reprendre le titre de notre publication nationale. Après la rentrée de septembre 2019, une deuxième rentrée le 12 mai, puis une troisième le 2 juin et une quatrième le 22 juin... avec chaque fois des organisations à réadapter...

Pourtant, avant de dresser des bilans, de chercher des responsabilités ou de se dédouaner, nous avons fait en sorte que l'Ecole publique ne démérite pas et prenne sa part dans cette circonstance exceptionnelle. Et au final, grâce à ses personnels, l'Education nationale a été à la hauteur.

Les enseignants dont nous portons la voix aujourd'hui avec des directrices, des directeurs et des chefs d'établissement une fois de plus en première ligne, ont couru dans tous les sens, tantôt déménageurs, tantôt informaticiens avec leur matériel et leur téléphone personnels, tantôt assistants sociaux... en présentiel ou à distance, volontaires pour garder les enfants de personnels sur le front, ou assurer à distance le suivi pédagogique des 2/3 d'élèves confinés chez eux, quelquefois parents eux-mêmes devant assurer le suivi pédagogique de leurs propres enfants. Ils ont couru avec ou sans masque. Mais faut-il parler de masques sans prêter à sourire ?

Pourtant, nous ne disons pas que la tâche était simple et il faut bien reconnaître que l'ensemble du gouvernement a dû faire face à une crise sanitaire d'une exceptionnelle gravité.

Mais nous avons interrogé nos adhérents pour préparer ce Comité technique et vous faire entendre ici leur avis et leurs questionnements.

Dans cette instance, nous pouvons le dire, même les personnels habituellement si volontaires, ont exprimé majoritairement leur épuisement de faire, défaire et refaire. Même les plus silencieux d'habitude expriment leur colère envers un ministère qui leur aura singulièrement compliqué la tâche. Un ministre qui continue de décider seul, sans les consulter, et annonce dans les médias des promesses que, eux, devront tenir... Du jour au lendemain.

Ajoutez à cela toute l'ambigüité d'un double discours qui donne à voir sur leur boite professionnelle des vidéos excessivement dithyrambiques et dans le même temps, des déclarations dans les médias qui font l'amalgame entre "travail à distance" et "enseignants en vacances"! Ce qui n'a pas manqué d'ouvrir la voie du profbashing.

Pour cette dernière phase, on aurait pu croire que le **retour de l'obligation scolaire** annoncé par le président Macron un dimanche soir était fondé sur un nouveau protocole en adéquation avec l'objectif fixé. Avec enfin, une semaine pour s'organiser avant sa prise d'effet le 22 juin.

On peut dire aujourd'hui que la bonne nouvelle sur le fond que nous avons immédiatement saluée, a laissé la place à un nouveau camouflet sur la forme. Ce nouveau protocole "allégé" a mis en évidence une fois de plus un président et son ministre qui se réservent la primeur du "positivisme" en mettant en porte-à-faux les personnels d'éducation face aux parents pour une dernière mission impossible.

Au passage, ce dernier protocole aura connu une version provisoire immédiatement démentie sur France Info par le ministre lui-même pour faire place à une ultime version dite du « protocole qu'on ne respecte que si on peut le respecter » ; modifiant une fois de plus au dernier moment les organisations mises en œuvre, toutes les réunions programmées, les derniers conseils de classes,

les conseils pédagogiques pour préparer la prochaine rentrée, les emplois du temps déjà provisoires qu'il faut remanier à la dernière minute.

L'énergie qu'il a fallu déployer pour répondre à des injonctions contradictoires prises au débotté aura fini par user les personnels alors que l'urgence est à préparer l'année à venir... Voilà ce qui s'exprime très majoritairement dans les réponses que nous avons reçues hier : une fin d'année chaotique qui laisse décidément un goût bien amer et espère, au lendemain des élections municipales un remaniement ministériel qui ouvre la voie à... une école de la confiance ?!

Sur un plan plus pragmatique, ils expriment également des interrogations pour lesquelles nous vous demandons des réponses Monsieur le directeur académique. Sur le **2S2C**, ils demandent si ce dispositif sera maintenu à la rentrée de septembre et sous quelle forme ?

Mêmes interrogations sur le dispositif « vacances apprenantes » : L'UNSA Education demande à ce qu'aucune pression ne soit mise sur les directrices et directeurs qui préfèreraient majoritairement un « ministère apprenant » et des « vacances reposantes ». Besoin de temps surtout pour anticiper sur la prochaine année scolaire préoccupante. D'autant que des partenaires historiques de l'Education Nationale ont compétence en la matière : JPA, Francas, Laligue, CEMEA, etc.

À ce jour, pourrions-nous connaître le nombre de projets déposés et validés ?

2S2C, vacances apprenantes, autant d'annonces dont ils entendent parler dans la presse alors que par le passé, ils découvraient ces dispositifs avec leur IEN sous la forme de notes de service écrites.

Ils demandent également si des mesures sont prises pour offrir de vrais moyens aux personnels des services de **médecine scolaire en faveur des élèves comme des personnels enseignants**. Dans les établissements et les écoles, les enseignants ont besoin d'accompagnement pour leurs élèves mais aussi de pouvoir être reçus quand ils en ont besoin pour leur propre santé, au lieu de devoir simplement transmettre un dossier.

Concernant l'**informatique**, les enseignants vous demandent, si la situation de confinement venait à se reproduire à la rentrée, si un plan sera mis en place afin de pallier les situations de déconnexion numérique que connaissent établissements et EPLE, certains personnels et des familles dépourvues de matériel ?

Concernant les **personnels vulnérables**, certains n'ont pas pu reprendre le 22 juin car leur médecin ne les y a pas autorisés. Les personnels titulaires mais aussi les contractuels craignent des retraits de **jours de carence**. Pouvez-vous nous confirmer que l'ASA (autorisation spéciale d'absence) sans perte de salaire reste la règle jusqu'au 4 juillet ?

Pour finir, les interrogations portent sur **l'annonce de carte scolaire** exceptionnelle du ministre le 31 mars : pas de fermeture sauf accord du maire dans les villes de moins de 5000 habitants.

En effet, en renonçant à fermer des classes au CTSD de mars, certains effectifs sont restés endessous des repères usuels.

Ces équipes ont appris avec soulagement que du point de vue des effectifs, ils allaient pouvoir aborder sereinement l'année 2020-21 qui s'annonce complexe après plusieurs mois de perdus cette année.

Certaines équipes s'étaient pourtant préparées à une fermeture fin mars, avec la parade habituelle de voir le dernier entrant dans l'équipe participer au mouvement avec une majoration mais aussi la possibilité d'anticiper sur une réorganisation des niveaux, d'adapter les commandes de matériel, etc.

Selon nous, l'annonce de non-fermeture ne vaut que si les mesures sont reportées d'un an. A quoi bon renoncer aux fermetures en mars si c'est pour fermer en juin ?

En résumé, pouvez-vous nous confirmer que le CTSD d'ajustement du 30 juin a bien pour but essentiellement de parer à des flux -1+1 dans les dispositifs dédoublés et à des créations de postes et ouvertures de classes.

En cette période de mobilisation exceptionnelle des équipes, il ne nous semble pas inutile d'apaiser ce qui peut l'être. Je vous remercie de votre attention.